



AVRIL 2005

Le 15 avril.

Prenez la parole.

**Lundi 23 mai 2005 à
20h30**

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville, rue Gambetta).

Pour me contacter

- Courrier : Marc Jammet, PCF Mantes, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- Pour prendre rendez-vous en Mairie: téléphoner au secrétariat des conseillers municipaux au 01 34 78 81 31.
- E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr
- Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

J'ai proposé aux autres élus de gauche de Mantes la Jolie que nous fassions ensemble un compte-rendu public de notre mandat municipal. Ce qui sera aussi une occasion de donner la parole aux Mantais.

Alors que la droite qui se sent propriétaire de notre ville vous méprise, quelques fois vous insulte lorsque vous contestez une décision, je pense qu'il est normal que les élus de gauche – quelles que soient leurs divergences – vous proposent de vous exprimer.

Les sujets ne manqueront pas. De la nouvelle taxe sur les ordures ménagères à la casse des logements sociaux en passant par la Constitution européenne qui nous empêcherait de mener une politique de gauche à Mantes la Jolie.

J'espère pouvoir vous y rencontrer.

Amicalement,

Marc Jammet

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, il vous suffit de me le faire savoir.

Si vous pensez que la démocratie a besoin d'informations et que vous souhaitez m'aider financièrement, adressez votre don à PCF MANTES, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville (Chèques à l'ordre d'ADF PCF). Un reçu - pour déduire de vos impôts - vous sera envoyé. Merci d'avance.

**Vendredi 15 avril à 20h30
A l'AGORA- Maison des associations
254 Bd du Mal Juin**

avec :

Philippe Calmette

Président du groupe socialiste

Marc Jammet

Président du groupe communiste et partenaire

Régine Mouchard

Gauche citoyenne

904 logements détruits à Mantes la Jolie.

C'est ce qu'a décidé la droite mantaise. A Mantes la Jolie, en échange, seuls ... 45 (!) logements sociaux seront construits – soit moins de 5%.

25 millions d'euros de subventions vont être injectés (16 milliards de centimes) parce que l'engagement a été pris de construire autant de logements sociaux. Pourtant, si l'on sait « où », « quand » et « comment » les logements seront détruits (tours, quartiers des écrivains, des explorateurs et Bougainville), aucun projet concret n'est avancé pour d'éventuelles constructions nouvelles dans le Mantois.

Du coup, il deviendra encore plus difficile de se loger à Mantes la Jolie et les prix des achats et des locations dans le privé vont encore augmenter.

Bien évidemment, j'ai voté contre.

Votes contre : groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL

Votes pour : droite et Front national.

** Le même projet a été présenté à la CAMY. 48 heures après avoir voté contre à Mantes la Jolie, les élus socialistes ont voté pour à la CAMY. C'est inadmissible !*

L'interdiction des expulsions locatives, c'est insupportable pur la droite.

Pour la 3^e fois, le Maire a refusé de soumettre au Conseil un de mes vœux. J'avais proposé que le Conseil municipal se prononce pour la mise en place de procédures permettant à la fois de garantir les ressources des propriétaires et d'éviter toute expulsion sans relogement préalable.

Alors que j'évoquais ce vœu en questions diverses, le Maire – « outré » - a menacé de me couper la parole la prochaine fois si je m'obstinais à aborder des sujets dont il ne voulait pas entendre parler.

Drôle de conception de la démocratie !

Val-Services : pas de comptes connus depuis 2001.

C'est ce qu'a fait remarquer Joël Mariojouis (DECIL) lors du débat sur l'affectation des résultats du budget 2004. Sa remarque n'ayant entraîné aucune réponse du Maire, j'ai, à nouveau, exigé que la transparence soit de mise en matière de financement public.

En effet, si l'on doit respecter la présomption d'innocence dans une affaire de justice en cours, la Municipalité a le devoir de contrôler les subventions importantes qu'elle verse à cette association (plusieurs centaines de milliers d'euros par année). Or, à l'évidence, elle les a versées depuis 4 ans sans exiger au préalable que les comptes lui soient remis.

J'ai voté contre l'affectation de ces résultats.

Votes contre : groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL

Pour : droite et Front national

ZAC des Bords de Seine : déséquilibre de 6 millions d'euros.

C'est ce que fait apparaître le bilan 2004 de la ZAC. Les frais financiers, les indemnités auxquelles la ville a été condamnée aboutissent à ce résultat désastreux : 6 millions d'euros (4 milliards de centimes) qu'il faudra bien payer d'une manière ou d'une autre.

Et ce n'est pas tout. Le bilan confirme ce que les communistes n'ont eu de cesse de dire : la nouvelle taxe sur les ordures ménagères ne sert pas à la collecte et au traitement mais à des réalisations nouvelles (Palais des Congrès, ZAC des Bords de Seine). Pour la ZAC, la CAMY finance la voirie principale pour 3 millions d'euros – soit exactement ce que rapporte à la CAMY une année de taxe !

** Budget de la CAMY. Alors que, depuis 2003, une partie des élus socialistes (Rosny, Magnanville, Mantes la Jolie) votait contre le budget avec les communistes, ils se sont abstenus cette fois-ci. Ce budget comporte, pourtant, en recettes, cette fameuse taxe. Quant aux élus socialistes de Mantes la Ville, ils ont voté pour avec la droite et le Front national. Seuls les élus communistes sont restés fidèles à leurs engagements : ils combattront résolument cette politique de droite et continueront d'informer les habitants des mauvais coups qui se trament contre eux.*

Action de solidarité avec la Palestine ? Refus du Maire.

A propos d'une action de coopération avec la ville de Rabat au Maroc, je me suis interrogé sur la limitation de ces actions à deux pays : le Maroc et le Sénégal. J'ai proposé que nous puissions élargir ces actions à la Palestine dont la majorité du territoire est occupé illégalement par l'armée israélienne.

Réponse du Maire : il faut faire des choix. Et il n'a pas fait celui de la Palestine !

Marché du Centre-Ville : plus de 20% de hausse pour les commerçants.

La Municipalité compte mettre en place des animations pour dynamiser le marché du Centre-Ville. Pour cela, elle a décidé d'augmenter de 20% en moyenne, les tarifs payés par les commerçants.

Si j'approuve qu'une politique d'animations soit mise en place, je refuse cette nouvelle décision qui va faire payer aux commerçants la baisse de fréquentation due essentiellement à la baisse du pouvoir d'achat. De plus, le rapport « qualité-prix » est très aléatoire puisque ces animations n'auront lieu qu'une fois par trimestre.

J'ai voté contre.

Votes contre : groupe communiste et partenaire

Abstention : groupe socialiste

Pour : DECIL, droite et Front national.